

Participants :

Nom Prénom	Organisme	Présent	Excusé
Arthur ALBA	Street-co		x
David AMIAUD	Université de La Rochelle / ADERA		x
Bruno BEGUIN	Montpellier Métropole	x	
Wahib BELARIBI	Grand Besançon Métropole / SIG		x
Camille BLANDIN	OpenIG	x	
Julien BOSCHER	Ville d'Evreux / Pôle Santé Handicap		x
Sandra BOSSARD	AFPAPH	x	
Cathy BOURGEOIS	Rueil-Malmaison (service SIG)		x
Claudine CELHAIGUIBEL	Communauté d'Agglo. Pays Basque	x	
Cyril CHABERT	Wegoto		x
Olivier DUMAS	Nantes Métropole		x
Christophe DUQUESNE	AURIGE expert NeTex		x
Georges-Olivier EDOUTHÉ	Rouen Métropole		x
David EYRIGNAC	Ville & Agglo de Brive-la-Gaillarde		x
Sébastien FROMENT	CEREMA / bâtiment durable		x
Arnauld GALLAIS	CEREMA Ouest / mission standardisation	x	
Bertrand GERVAIS	Handimap / Someware	x	
Yohan GIBERT	Grand Besançon Métropole / Voirie	x	
Mélanie GIDEL	Paris / chargée de mission data	x	
Jorge GONZALEZ SUITT	DGITM		x
Stéphanie KELSCH	Courbevoie		x
Muriel LARROUY	SG / DMA	x	
Sylvaine LE NOXAÏC	Lorient Agglomération	x	
Christophe LEFEBVRE	IDF Mobilités		x
Laurent MAGREULT	ECLA Lons-le-Saunier agglomération	x	
Mathieu NICOLAS		x	
Elisabeth NAJA	Brest Métropole / service SIG		x
Paul-Henri PELLOUX	Ville de Dieppe	x	
Claire SARTHOU	Communauté d'Agglo. Pays basque	x	
Virginie STEINER	Communauté d'Agglo. La Rochelle	x	
Nathalie TEMIN	Département du Val-de-Marne		x
Antoine TESSON	ATIPY	x	
Marion TORTEROTOT	Cerema Normandie Centre	x	
Marie-Jeanne URLACHER	Grand Besançon Métropole		x
Virginie ZEWE	METZ / chargée de mission handicap		x

Prochaines réunions : **mardi 9 avril, 2 juillet, 1er octobre 2024 à 14h** (en visio)

Ordre du jour :

- Revue du dernier compte-rendu, actus diverses
- Infos de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (*M. Larrouy*)
- Point d'avancement du sous-groupe ERDA (*M. Torterotot*)
- Maintenance du standard CNIG Accessibilité (*A. Gallais*)
- Retour d'expérience de Lons-le-Saunier sur Acceslibre Mobilités (*L. Magreault*)

L'ensemble de la documentation du groupe de travail Accessibilité est disponible sur son espace de partage. La présentation conductrice de la réunion est [accessible ici](#).

1. Revue du précédent compte rendu, actus diverses

-Le [précédent compte-rendu](#) du [GT CNIG Accessibilité](#) est validé et la plupart des actions prévues ont été réalisées :

Actions réalisées :

- *Relecture du projet d'arrêté (C. Sarthou, A. Tesson, A. Gallais, M. Torterotot)*
- *Réunion sur la priorisation des informations à collecter (organisée par la DMA)*
- *Identifier les nouveaux territoires pilotes volontaires pour Acceslibre Mobilités (DMA)*
- *Présentation du standard aux participants du SG ERDA (A. Tesson)*

Actions à poursuivre - à prévoir :

- *Contribuer aux propositions d'évolutions via les issues du Github (tous)*
- *Maintenance évolutive du standard (A. Gallais)*
- *Compléter le Gitbook (tous) => obstacle en saillie, schéma « hauteur du quai par rapport à la plateforme », valeur "9999" pour l'attribut abaisseLargeur, etc.*
- *Retours d'utilisation de l'outil Acceslibre Mobilités lors des prochaines réunions du GT.*

INFOS / ACTUS

- La DMA a publié la [lettre d'information DMA](#) de [décembre 2023](#) (pour s'inscrire s'adresser à dma.sg@developpement-durable.gouv.fr)

- Les livrables du GT RAVI de mai 2023 [sont publiés](#).

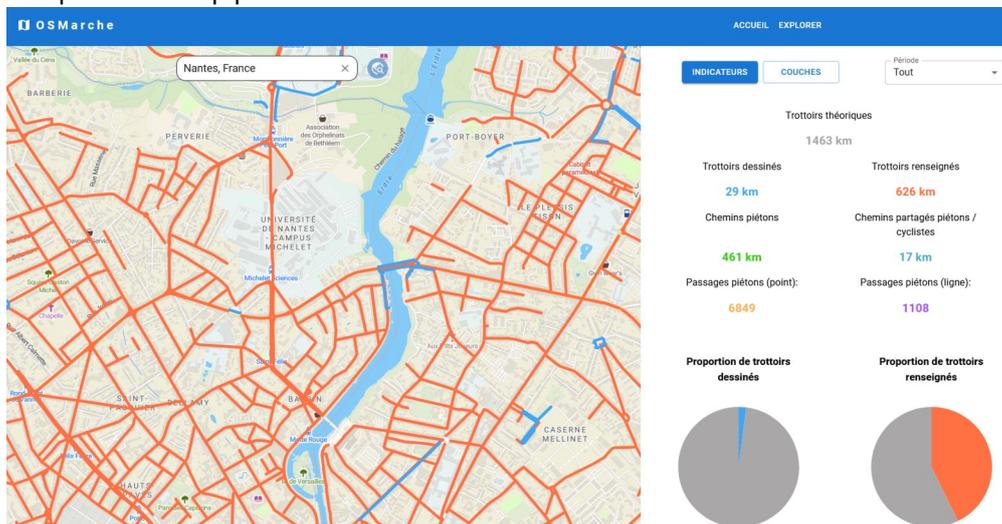
- [carte mentale des acteurs à mobiliser](#) et des éléments de cahiers des charges pour organiser une collecte des données accessibilité sur la voirie et les espaces publics en lien avec la chaîne de déplacement ;
- [Recommandations](#) à suivre pour rédiger un CCTP de collecte des données d'accessibilité de l'espace public.

- Info sur les [gains de précision géométrique obtenus avec un rover RTK centipède pour un levé GPS de smartphone/tablette](#), ici avec SCOUT.

Atipy a démarré un projet de R&D (soutenu par la Région Pays de la Loire notamment) comprenant une étude des gains en productivité et qualité amenés par l'utilisation d'un rover RTK pour la collecte des données d'accessibilité.

- Le Cerema (A. Gallais) a rédigé une « [Fiche cas d'usage](#) » en vue du développement d'une solution participant à la collecte du cheminement en voirie et espace public à l'aide du futur jumeau numérique national piloté par l'IGN.

- Someware a mis en ligne [OSMarche, le baromètre des données piétonnes dans OSM](#), outil de cartographie et de data visualisation rapide des données piétonnes présentes dans OpenStreetMap pour l'ensemble du territoire.



2. Infos de la Délégation Ministérielle à l'accessibilité

Par M. Larrouy, présentation [ici](#).

Réorganisation de la DMA

- C. Guechi (Déléguée ministérielle à l'accessibilité) n'a pas souhaité renouveler son contrat et quitte son poste. Un recrutement est prévu.
- Un [recrutement est en cours](#) pour alléger M. Larrouy de certaines de ses missions et lui permettre de se consacrer à plein temps au chantier « Données pour l'accessibilité ».
- La DMA devrait changer de nom pour plus de clarté vis-à-vis de la DIA créé il y a un an.
- La politique des données sur l'accessibilité rentre dans une nouvelle phase privilégiant la mise en œuvre sur le terrain.

Projet d'arrêté pour finaliser le cadre réglementaire

Les mesures législatives de l'article 27 de la LOM ont été insérées dans les codes : L 1115-6 du code des transports et L141-13 du Code de la voirie.

Les décrets pris en application de ces articles, ont également été codifiées dans la partie réglementaire : Décret n° 2021-856 du 30 juin 2021 à D 1115-9 du code des transports ; Décret n°2021-836 du 29 juin 2021 pour les données des itinéraires pédestres à R121-24 du Code de la voirie.

Un unique arrêté à publier parachèvera l'ensemble législatif et réglementaire.

- Le projet d'arrêté, pris en application des codes des transports et de la voirie routière, sur les modèles normalisés à respecter pour la collecte des données d'accessibilité, désigne les profils à utiliser et apporte les précisions nécessaires pour la collecte. Ce projet d'arrêté est maintenant quasi-finalisé. Les consultations obligatoires se dérouleront en mars pour le CNCPPH et le CNEN (Conseil National d'évaluation des normes) avant signature et publication au Journal Officiel.

Outil de collecte Acceslibre Mobilités et autres nouveautés techniques

- La totalité de la suite logicielle "Acceslibre Mobilités" sera mise à disposition courant 2024. Le premier lot (partie web, servant à préparer la collecte au bureau) est déjà disponible, la partie tablette pour la collecte sur le terrain le sera dans quelques mois.
- Jungle bus avait été missionné pour enrichir le [profil NeTEx Accessibilité](#) France.
- Jungle Bus a publié les [règles de conversion OSM/NeTEx](#).
- Profil NeTEx : quelques ajustements vont être proposés dans le cadre du GT7 (normalisation NeTEx) afin de clarifier ce qui est attendu pour chacun des six champs attendus du niveau 1 de NeTEx. La DMA vise à ce que les critères proposés permettent aux collectivités qui le souhaitent de commencer à compléter les niveaux 2 et 3 de NeTEx.
- Un point est prévu le 15 janvier avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a avancé sur la collecte des 6 champs du niveau 1.

Territoires d'expérimentation

- Evreux Agglomération et La Rochelle agglomération ont été retenues comme territoire d'expérimentation pour tester l'outil de collecte Acceslibre Mobilités et fournir des retours d'expériences utiles aux adaptations de l'outil.

Elles rejoignent les trois premières collectivités qui ont contribué en 2023 : Lons-le-Saulnier, Évian et Marseille-Aix-Provence.

- Avec ces cinq collectivités, le Ministère cherche à créer des collectifs d'acteurs régionaux pour suivre et apprendre des retours d'expérience sur les différents chantiers : collecte et

gestion des données, réutilisation des données pour relancer les PAVE et alimenter des calculateurs d'itinéraires. Courant 2024, quatre régions disposeront de jeux de données pour tester leur calculateur d'itinéraires respectifs (Oura pour AURA ; Zou pour Région Sud ; Modalis pour NAM ; AtoutModes pour Normandie). Une réunion est prévue en janvier avec les acteurs de la région Normandie.

Divers

La DMA va enrichir la page « [Données d'accessibilité](#) » de la DMA pour conseiller de bien intégrer le standard CNIG dans le dossier de consultation des entreprises. Des webinaires sont prévus en mars et avril à destination des collectivités ayant un projet d'élaboration d'un PAVE.

3. Point d'avancement du sous-groupe ERDA

Par M. Torterotot.

Le sous-groupe "Exploitation et restitution des données d'accessibilité" (ERDA) s'intéresse à la valorisation des données, en aval de la collecte.

Il est animé par M. Torterotot et dispose d'une [feuille de route](#) présentée au [GT CNIG Accessibilité de décembre 2022](#).

La réunion de lancement du [27 juin 2023](#) a permis de présenter le contexte du sous-groupe et de ses objectifs :

- identifier les critères essentiels de choix de cheminement pour une PSH ;*
- définir des profils d'utilisateurs et un profil virtuel « réglementaire » ;*
- caractériser des profils d'utilisateurs ;*
- établir des recommandations sur la symbolique.*

Le SG ERDA envisage différents livrables :

- la définition de différents profils d'utilisateurs, en se limitant à une dizaine ;*
- des listes de questions « spécialisées », 8 maximum par profil, afin de proposer un certain nombre d'itinéraires classés selon leur niveau de difficulté ;*
- la mise en correspondance entre les profils, les questions spécialisées et le modèle de données du standard CNIG, afin d'identifier les attributs utiles et d'éventuelles évolutions à apporter au standard.*

[Lorient Agglo a présenté sa méthodologie](#) basée sur 6 profils (dont le profil « réglementaire), avec la possibilité pour l'utilisateur de signaler son niveau de fatigue ou de force. Cette méthodologie met en jeu une image mentale du cheminement, l'identification de points de difficulté (8 au maximum). Elle établit le lien avec le modèle du standard, et détermine des valeurs d'attributs pour 4 niveaux de difficulté.

Le [SG ERDA s'est réuni le 16 novembre](#) dans l'objectif de partager les connaissances et de présenter le standard CNIG aux associations de personnes en situation de handicap.

A cette occasion :

- A. Tesson a fait une [présentation générale du standard Accessibilité](#) aux associations de personnes en situation de handicap ;
- Le [principe de priorisation de la collecte](#) a été présenté ;
- de premiers échanges se sont tenus sur les profils d'utilisateur.

Discussion

- La présentation a suscité des réactions / questionnements sur la classe OBSTACLE, dont les objets doivent être considérés à la fois comme des obstacles et comme des repères du cheminement. Cela soulève la question de la précision dans la définition sémantique des objets.

- Le principe de priorisation de la collecte soulève la question du juste compromis à adopter entre une collecte légère moins lourde et donc plus incitative pour les collectivités débutantes, et une collecte complète couvrant mieux les besoins des utilisateurs finaux. Cette question guide les décisions quant au caractère facultatif / obligatoire de renseignement de chaque attribut. (cf. ci-dessous).

Décision / Actions

- *mettre en place une méthode de travail collaborative pour le sous-groupe*
- *prochaine réunion du sous-groupe ERDA en mars ou avril 2024.*

4. Maintenance du standard CNIG Accessibilité

Par A. Gallais, présentation accessible [ici](#).

Le suivi des évolutions et la **version actuelle du standard** sont publiés sur [la page dédiée du CNIG](#).

Le suivi des évolutions et le **projet de révision du standard** sont disponibles dans la section "[standard](#)" du [Github CNIG Accessibilité](#).

Les propositions d'évolutions s'effectuent via la [rubrique issues](#).

Les participants au GT CNIG Accessibilité sont invités à y contribuer.

Pour info : le Github du GT CNIG Accessibilité a migré dans le domaine ignfr.

Issues résolues et intégrées dans le projet de nouvelle version du standard :

[#20 Modifier nom attribut dans ENTREE](#)

Sur proposition de M. Torterotot, ENTREE.type a été renommé ENTREE.typeEntree.

[#30 Ajout de la valeur "autre" à la liste de valeurs typesol](#)

Issues en cours :

[#11 à #24 Rendre à remplissage obligatoire les attributs](#) du niveau 1 de NeTEx, ceux qui pourraient générer une rupture de la chaîne de déplacement pour le handicap moteur ou un problème de sécurité pour le handicap visuel. Pour chacune de ces issues, une proposition d'évolution du standard est présentée. Pour s'assurer du consensus de l'ensemble des acteurs, y compris ceux qui ne se sont pas encore exprimés, les propositions restent soumises à commentaires [jusqu'au 19 janvier](#), au-delà de cette date les personnes seront considérées comme approuvant la proposition.

[#28 Question sur hauteur dans QUA](#)

La définition de cet attribut : "hauteur du quai par rapport à la plateforme" doit être améliorée. Une nouvelle définition est proposée : "[différence de niveau entre le quai et la chaussée ou la plateforme de tram ou train](#)". => Revoir l'explication et prévoir un croquis pour le [Gitbook](#).

[#29 Ajout valeur dans attribut "positionObstacle" classe objet "Obstacle"](#)

L'attribut OBSTACLE.positionObstacle offre la valeur 03 "obstacle en saillie" pour caractériser les obstacles en hauteur, et l'attribut OBSTACLE.hauteurSousObs permet d'en renseigner la hauteur. L'ajout de la valeur « obstacle en hauteur sous 2.20 » n'est donc pas nécessaire, mais il y a sans doute besoin d'explicitier le terme « en saillie », par exemple avec des illustrations dans le [Gitbook §2.4 Obstacle](#).

[#31 Ajout attribut "MatérialisationTraversée" dans classe objet "Traversée"](#)

Les attributs TRAVERSEE.marquageSol, bandesBlanches et repereLineaire sont suffisants pour qualifier la matérialisation des traversées piétonnes. En particulier, les « traversées manquantes » peuvent être caractérisées par TRAVERSEE.marquageSol = 01 (absence) et TRAVERSEE.bandésBlanches = "non".

#32 Scinder noeud de cheminement

La dissociation des infos liées à une traversée avait déjà été débattue dans l'issue [#5 dissocier les infos liées à une traversée](#). L'option de généraliser des valeurs par défaut, qu'on viendrait modifier uniquement dans le cas d'une traversée avait été validée par le [GT Accessibilité du 13 juin 2023](#). La proposition est à nouveau suggérée. Les participants ne s'y montrent pas favorables car elle s'avère incompatible avec les collectes déjà effectuées et fortement impactante sur le modèle conceptuel de données.

M. Torterotot indique qu'il convient de faire attention à ce que l'attribut abaisseLargeur ne soit pas égal à 0 quand il n'y a pas de problème de ressaut, pour éviter que soit identifié un (faux) problème de largeur de passage insuffisante. Elle propose que le standard et le Gitbook recommandent la pratique d'utiliser la valeur "9999" pour renseigner une largeur importante.

#33 Rendre plus lisible le statut des attributs dans le standard

La proposition consiste à différencier les trois niveaux d'attributs décrits en entête du §3.3

A. Gallais propose de mettre **en gras** les attributs obligatoires à remplissage obligatoire, en style normal les attributs obligatoires à remplissage facultatif et conserver *en italique* les attributs optionnels.

#34 Alphabétiser la partie 3.5 du standard

Cette proposition est retenue. Elle facilitera la consultation des listes de valeurs dans le standard sous forme papier.

#35 Que toutes les mesures soient en centimètres

La collecte en cm sur le terrain est plus facile car elle évite la saisie des nombres décimaux. La question porte finalement davantage sur l'interface de collecte car le mètre est l'unité légale, constante pour l'ensemble du standard, et conforme à NeTEx. Par exemple, Acceslibre mobilités autorise la collecte en centimètre mais la donnée est convertie en mètre. La proposition de demander des valeurs en cm n'est pas retenue. Comme point de vigilance, le guide méthodologique (Gitbook) rappellera l'utilisation du mètre pour éviter les erreurs de saisie sur le terrain.

Autres points de discussion

- P-H Pelloux propose que la collecte puisse différencier les objets « poteau », « poteau de signalisation », « candélabre ». Il créera une issue sur le sujet pour que l'on puisse en débattre.

- Les collectivités s'interrogent sur l'existence d'un validateur de données pour contrôler la conformité des données au standard CNIG Accessibilité. Un tel outil n'existe pas encore mais Someware s'est penché sur le sujet.

Décision / Actions

- *procédure de commentaire jusqu'au 19 janvier pour les issues portant sur le remplissage obligatoire des attributs (tous)*

- *intégration de l'ensemble des décisions d'évolution et publication de la nouvelle version*

standard (A. Gallais)

5. Retour d'expérience de Lons-le-Saunier sur Acceslibre Mobilités

*Le groupement Someware, Jungle Bus, Atipy et Adrien Pavie développe depuis octobre 2022 l'outil open source de collecte de données d'accessibilité **Acceslibre Mobilités** dans l'objectif d'ouvrir ces données conformément à la LOM. L'outil est compatible avec les données relatives aux ERP (Acceslibre) et les données de transport. Il sera disponible en open-source et les données seront publiées en open-data.*

Acceslibre Mobilités constitue une solution logicielle globale permettant de collecter, manipuler et actualiser la donnée relative à l'accessibilité. Il se compose :

- d'une web-application permettant de réaliser la saisie géométrique / attributaire et constituer le graphe de cheminement au bureau ; consulter les données ; importer les données collectées, les corriger et les post-traiter, et enfin les exporter aux formats CNIG et NeTEx. L'import des données ERP d'Acceslibre est prévu via une API.

- d'une application mobile Android dédiée à la collecte des données sur le terrain.

La solution s'appuie sur l'écosystème OpenStreetMap et JOSM dont notamment les outils "[ld](#)" pour la partie bureau et une déclinaison métier de "[Streetcomplete](#)" (outil procédant à la collecte en posant des questions successives à l'opérateur) pour la partie mobile.

Trois territoires pilotes ont été retenus pour tester l'outil : Marseille Provence Métropole, la ville d'Evian et l'Espace Communautaire Lons-le-Saunier Agglomération.

Leur formation s'est déroulée au 2^{ème} semestre 2023. Elle incite les collectivités à s'emparer du chantier de collecte dans sa globalité.

Chaque collectivité procède désormais à ses propres tests de collecte sur son territoire.

Evreux et La Rochelle viendront rejoindre le programme Acceslibre Mobilités.

Acceslibre Mobilités v1 sera disponible au premier semestre 2024.

Par L. Magreault, présentation [accessible ici](#).

ECLA Lons Agglomération est une communauté d'agglomération de 34 000 habitants autour de Lons-le-Saunier (préfecture du Jura). L'agglomération exerce les compétences voirie et transport. La cellule SIG est mutualisée entre la ville et l'agglomération. Elle entretient un plan topographique actualisé en régie sur la ville centre.

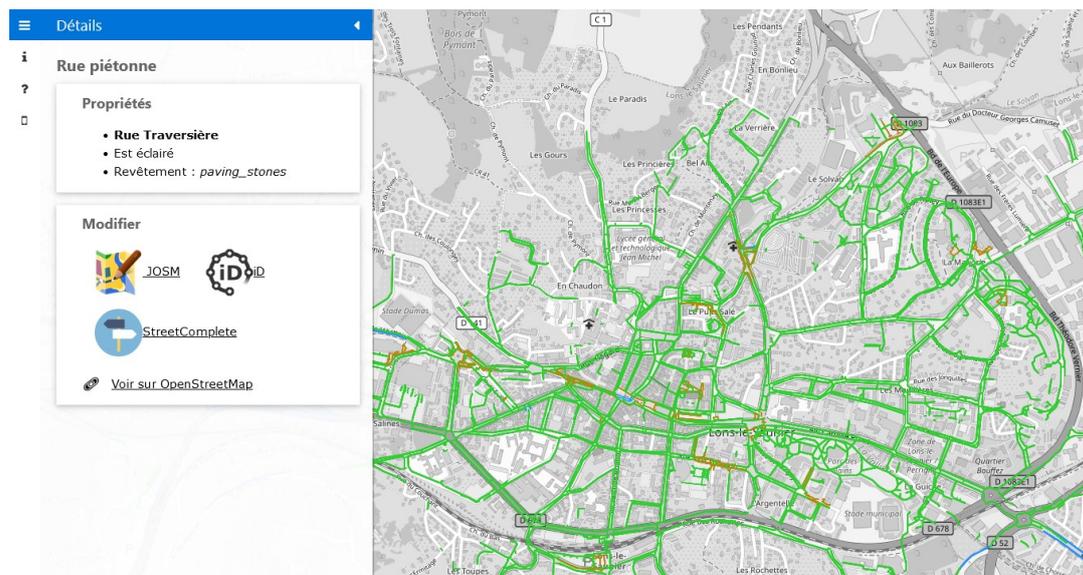
Du fait d'un intérêt stratégique pour s'impliquer dans le respect des obligations réglementaires à moindre coût et d'une acculturation croissante à OpenStreetMap, Lons-le-Saunier s'est, lors d'un webinar régional sur les données d'accessibilité, portée candidate à l'appel à participation à la collecte de données d'accessibilité avec l'outil Acceslibre mobilités.

L'équipe projet ECLA comprend une référente accessibilité et deux géomaticiens. Elle a été formée au standard et aux aspects métier de la collecte en mars, et à la préparation au bureau avec la web-application en mai, puis a participé à la journée collaborative inter-collectivités pilotes à Evian en octobre 2023.

L. Magreault présente l'interface de l'outil de bureau (dérivé de ld). Le graphe de cheminement doit être le plus précis possible. Il a été numérisé manuellement sur chaque trottoir à partir des photographies aériennes du territoire. Ceci a nécessité entre 5 et 8 journées de travail pour 130 km de cheminement piéton. Le graphe piéton est complet sur le centre-ville de Lons. Les données OSM sont également importables dans l'outil. Les images Streetview ou Mapillary sont visualisables à 360° et permettent une détection d'objets assistée par intelligence artificielle.

L. Magreault présente également l'interface de l'outil de collecte terrain basée sur Streetcomplete, application posant des séries de questions à l'opérateur de terrain pour le guider dans la collecte. La possibilité de choisir les types de quêtes auxquels on doit répondre permet de définir des profils d'opérateurs de collecte, et d'adapter ainsi la collecte aux compétences de l'opérateur. Dans le cas où le graphe de cheminement est incorrect, une fonction "note" permet de prendre une photo et d'éditer un commentaire afin de signaler que la collecte ne peut pas être finalisée de suite.

L. Magreault indique que l'outil peut facilement s'appuyer sur l'écosystème et les données OpenStreetMap. Il évoque le blog et l'article de Noémie Lehuby : [Cartographeur l'accessibilité avec OpenStreetMap](#) présentant l'outil de visualisation des cheminements piétons développé par Jungle Bus.



Les *trottoirs de la ville de Lons-le-Saunier* dans Sidewalker,

L. Magreault achève la présentation en indiquant que les outils sont déjà matures. Il s'interroge, du point de vue d'une collectivité contributrice à OpenStreetMap, sur la gestion des mises à jour après l'import initial et notamment sur les procédures à mettre en place pour éviter les doubles saisies et ne pas perdre les contributions externes.

Il note un paradoxe consistant à utiliser des outils dérivés de l'écosystème OpenStreetMap pour produire un jeu de données qui ne sera pas réintégré dans OSM en faisant le parallèle avec le schéma national des aménagements cyclables où la publication dans OSM vaut respect des obligations réglementaires.

Discussion

- A. Gallais rappelle que, pour ce qui concerne le cheminement accessible, les obligations réglementaires ne consistent pas à réinsérer les données dans l'écosystème OSM mais à collecter les données suivant le standard CNIG, et à les diffuser sur transport.data.gouv.fr au format NeTEx. (cf. ci-dessus le § [Projet d'arrêté pour finaliser le cadre réglementaire](#))
- Tout en respectant les prescriptions du standard CNIG, l'interface terrain présentée se conforme actuellement au format NeTEx de niveau 1 qui n'offre pas un niveau de description suffisamment objectif de l'accessibilité. Par exemple : critère praticable / non praticable pour un usager en fauteuil roulant sans description factuelle détaillée. Le groupe de travail suggère de collecter les données conformément au standard CNIG, celles-ci peuvent ensuite être exploitées pour déterminer les valeurs NeTEx de niveau 1.

- L'équipe projet ECLA souhaiterait pouvoir inclure à la démarche de collecte les contributeurs extérieurs aux services techniques de la collectivité soit en leur permettant d'utiliser l'outil Acceslibre Mobilités soit en leur offrant des passerelles avec l'outil StreetComplete.
- B.Gervais précise que le module d'import de Acceslibre Mobilités est en capacité d'importer des données soit depuis OSM soit depuis une base de données particulière. Une fois la collecte de données d'accessibilité effectuée avec l'outil, il est possible de ré-exporter les données dans la base de données initiale, ce qui permet de l'alimenter et de la mettre à jour. Ce mécanisme est également permis avec les données OSM, mais cela exige une restructuration de la donnée et un travail sur les tags OSM qui ne s'avère pas si simple. Il indique par ailleurs que l'outil nécessite de se connecter avec JOSM pour exporter les données dans d'autres formats géomatiques.
- Junglebus est en capacité de produire des analyses dans un tableau de bord, permettant de dresser une typologie des cheminements piétons dans OSM, de contrôler la topologie et d'identifier d'éventuelles lacunes dans un graphe de cheminement par croisement automatisé avec les photos aériennes. Les places pour usagers en fauteuil roulant sont comptabilisées, ainsi que les trottoirs manquants, la qualification des équipements d'accès, etc.
- V. Steiner demande si les données convertibles OSM-Netex pourraient faire partie des données exportables via geodatamine. ECLA Lons Agglo se montre également intéressé. Cela ne semble actuellement pas figurer dans [la feuille de route](#) de A. Pavie.

6. Liens utiles

[GT CNIG Accessibilité](#), [Standard CNIG Accessibilité](#) et ressources associées

[Section Issues](#) du [Github CNIG Accessibilité](#).

[Délégation ministérielle à l'accessibilité](#) et page dédiée aux [données d'accessibilité](#)

[Guide de recommandations pour la collecte des données d'accessibilité](#)

[Demande d'inscription](#) à la Lettre d'information DMA

[Acceslibre](#) outil national collaboratif de collecte des données d'accessibilité des ERP

[Format d'échange NeTEx](#)

[Espace de stockage et partage du GT CNIG Accessibilité](#)

[Accessibilité sur le site du CEREMA](#), [GT-RAVI](#) et [GT-RAVI sur Expertises Territoires](#)

[Guide méthodologique de collecte du standard CNIG Accessibilité \(Gitbook\)](#)

Forum "[Standard CNIG Accessibilité](#)" sur Géorezo.

[Point d'appui national aux données de transport](#)